



Insatllation dangereuse de numéricable

Par **myria**, le **07/02/2008** à **15:38**

le 22 janvier, un technicien numericable m'installe le cable. et celui ci me degrade une insatallation de conduit de gaz dans mon pallier mettant ainsi en danger direct tout mon immeuble. je l'ai contacté dès que mon gardien ma mise au courant le lendemain pour qu'il repare au plus vite cette degradation. il me dise dans un premier temps que si je veux un technicien dans les plus bref delais ce serai a mes frais, je refuse, n'ayant pas a payer pour leur erreur. il dise me rapeller bientôt. Sans nouvelle au bout de quelque jours je les rapelle a plusieurs reprises sans nouvelles et lundi 4 fevrier je les rapelle une fois encore et la il me dise qu'il enverront un technicien dès le lendemain. Ils ne sont jamais venu, je les apelle leurs disant que j'ai attendu toute la journée et la il me dise qu'ils ne savent pas quand un technicien passera chez moi et qu'il n'ont aucune trace sur une date de passage. Depuis j'ai des menaces de la société de mon batiment me disant que toute les reparations seront a ma charge dans les prochains jours sous recommandé.
je ne sais pas quoi faire au niveau de la juridiction sachant qu'il ya vraiment un abus de la part de numericable.
pouvais vous me conseiller svp.
merci d'avance